



Stratégies pour un Développement Durable du Système Semencier Au Benin



Seed Systems Group, Nairobi, Info@seedssystemsgroup.org,
Tel.: +254 20 525 8042, www.seedssystemsgroup.org



Vue d'ensemble du pays

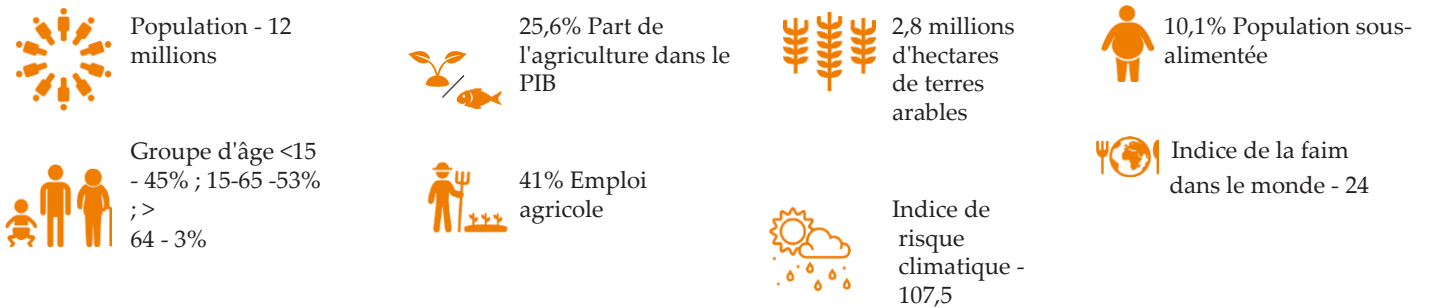


Figure 1 : Vue d'ensemble du pays - Bénin

Profil nutritionnel

- Le Bénin se classe relativement bien par rapport aux autres pays en voie de développement, mais souffre toujours de malnutrition parmi sa population âgée de moins de cinq ans. Une grande partie de la population est toujours confrontée à l'insécurité alimentaire, à l'émaciation, au retard de croissance et aux carences nutritionnelles.
- Le retard de croissance et l'émaciation sont dûs à une alimentation maternelle insuffisante et déséquilibrée et surtout exacerbée par l'insécurité alimentaire.
- Les priorités nationales sont axées sur le renforcement des capacités des petits producteurs en vue de promouvoir la production locale et améliorant ainsi la sécurité alimentaire et enfin la mise en œuvre de stratégies de diversification agricoles
- La figure 2 montre quelques données sur la nutrition au Bénin

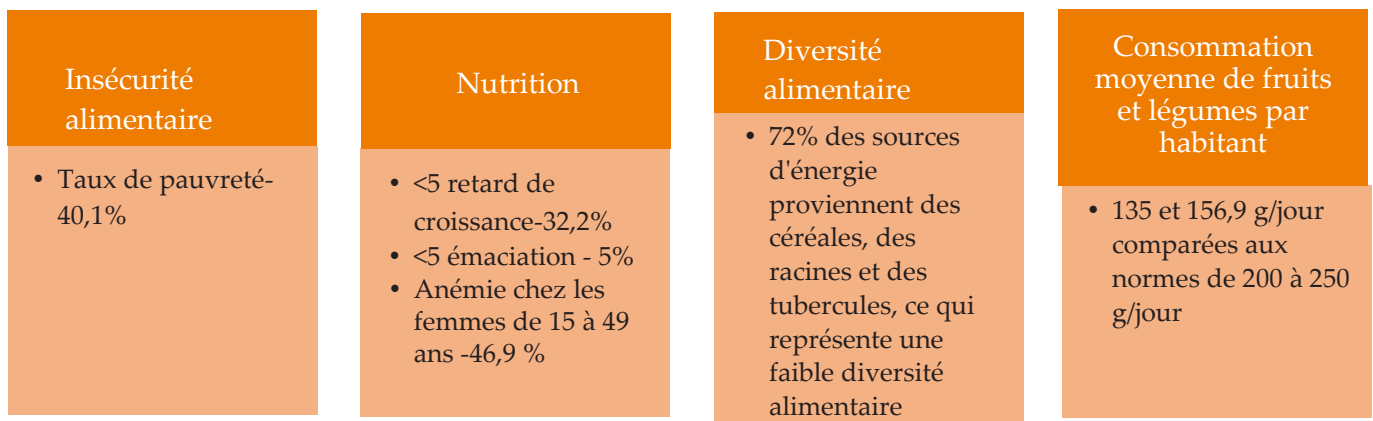


Figure 2 : Profil nutritionnel -Bénin





Les Cultures Principales

Les principales cultures du Bénin sont le manioc, le maïs, l'igname, les légumes, le riz, le soja, l'arachide, le niébé, le sorgho et le mil. Le maïs est de loin la culture la plus importante, représentant 77,3 % de la superficie totale des céréales (figure 3), suivi du riz. Les variétés de riz NERICA sont les plus populaires à la fois pour les cultures en altitude et dans les plaines avec des rendements moyens de 3,26 tonnes / ha.

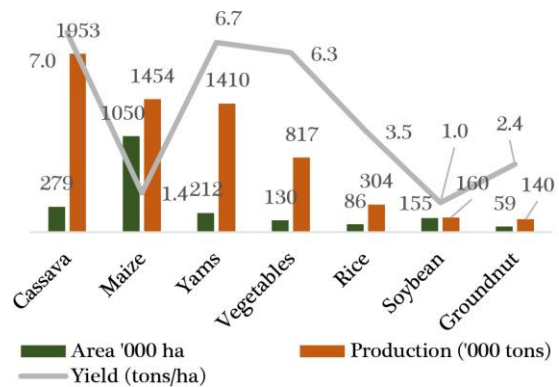


Figure 3 : Profil de culture (2017) - Bénin

Les variétés de maïs TZPB-SR ; TZL Composite 4 F2 sorti en 1997 et 2008 sont actuellement en production. Il existe une bonne demande pour des variétés de soja, d'arachide et de niébé précoces, mais le problème de la disponibilité de ces nouvelles variétés ainsi que les semences de base persiste toujours. Les cultures légumières sont très développées dans les vallées avec de bons rendements pour les cultures principales: tomate (8 tonnes/ha), piment (2,9 tonnes/ha), oignon (17,51 tonnes/ha) et légumes à feuilles (7,76 tonnes/ha).

Il existe des possibilités et opportunités réelles de développer le secteur des semences horticoles. Les statistiques de production (Figure 4) montre que la productivité de la plupart des principales cultures est restée stagnante, à l'exception des légumes qui sont passés de 36 tonnes/ha en 2008 à 63 tonnes/ha en 2017. Cela est principalement dû à la présence d'un certain nombre de sociétés semencières régionales privées et de sociétés semencières mondiales qui proposent des variétés hybrides.

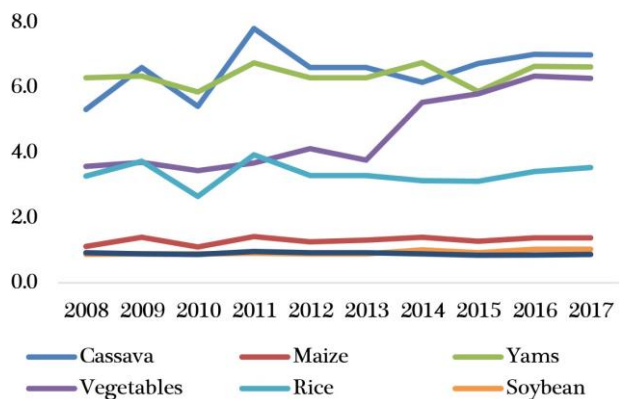


Figure 4 : Évolution des rendements

Sélection, développement et sortie variétale

Le principal institut public du Bénin, l'Institut national de recherche agricole du Bénin (INRAB), dispose d'un réseau de stations de recherche dans tout le pays. L'institut se concentre principalement sur les essais variétaux, la dissémination, la production et la fourniture de semences de pré-base, et de base à des structures privées, ainsi que la préservation au niveau des



banques de gènes. L'INRAB collabore avec l'IITA, AfricaRice et le World Vegetable Center pour mener des essais de recherche sur les principales cultures de base (maïs, riz) et les légumes. Les chercheurs développent également de nouvelles variétés de riz et de maïs pour répondre aux besoins du pays, en mettant l'accent sur l'adaptation climatique, la culture mécanisée (plantations et récoltes pour le riz) et la sécurité alimentaire et la valeur nutritionnelle.

Outre l'INRAB, l'Université d'Abomey (UAC) est également impliquée dans des activités de recherche en utilisant des techniques de micro-propagation et ce, pour diverses cultures, la conservation des ressources génétiques et l'amélioration génétique du maïs par irradiation/mutation. L'UAC travaille normalement en étroite collaboration avec l'INRAB pour les essais variétaux, mais pour le moment, seul l'INRAB effectue les essais variétaux. L'INRAB maintient également une unité d'approvisionnement en semences maraîchères au niveau de son siège et encourage la production d'une large gamme de légumes à feuilles traditionnelles. Les semences des cultures maraîchères (tomate, piment, carotte, laitue) sont importées des pays voisins et peuvent représenter de 75 à 80 % des besoins nationaux.

Le centre de développement du maïs à l'INRAB procède à des tests variétaux d'hybrides de maïs et mène des programmes d'évaluation multi-locaux pour quatre variétés hybrides (M1226-4 ; M1026-8 ; M0926- 2 ; M1526-4) dans cinq zones écologiques différentes. La société de semences Société Jinukumja SARL teste aussi un hybride de maïs jaune d'Inde, cinq hybrides de l'IITA, 32 de l'AATF, Nairobi, et deux de Pannar. L'INRAB a également développé un hybride de maïs qui est actuellement en train d'être comparé à d'autres hybrides d'origines diverses. Des hybrides de maïs approuvés par la CEDEAO sont disponibles et certains sont déjà testés dans le pays. Actuellement, seuls deux sélectionneurs, un pour le maïs et un pour le riz, sont disponibles à l'INRAB pour mener des activités de recherche, tandis que l'Université d'Abomey (UAC) compte 12 chercheurs travaillant sur d'autres cultures.

Les variétés de maïs les plus cultivées au Bénin (hybrides non comprises) appartiennent à quatre groupes de maturité, qui sont :

- Variétés à maturité tardive (120 jours de maturité) : "TZPB-SR" et "Composite TZL 4 F2".
- Variétés intermédiaires (105 jours) : "QPM/Faaba
- Variétés précoces (90 jours) : 'EVDT 97 / STR', 'DMR ESRW', 'AK94 DMR ESRY', 'DMR / QPM', '2008 EV DT STR Y', 'TZE POP STR QPM'
- Variétés très précoces (75 jours) : '2000SYN-EE-W', '2008 SYN-EE DT / STR-W' et 'TZEE POP STR QPM'

Les variétés de riz les plus cultivées sont les séries NERICA et IR (en cultures irriguées). Toutes les variétés de mil et de sorgho cultivées sont issues de variétés populations locales.



Interventions proposées

- Des hybrides et des lignées de maïs, d'espèces maraîchères et de riz avec des niveaux de rendement compétitifs seront introduits pour une production commerciale
 - ° *Le maïs* : Maïs - Les hybrides de maïs jaune seront fournis par des entreprises privées, déjà enregistrés et approuvés par l'IITA, l'AATF et la CEDEAO et provenant de pays voisins (Nigeria, Ghana et Mali) et ayant un potentiel de rendement grainier de 7 à 8 fois plus que la productivité actuelle. Vingt-cinq hybrides de maïs de l'IITA enregistrés par la CEDEAO (tableau 20) seront aussi testés, et les meilleurs hybrides seront sélectionnés et multipliés.
 - ° *le riz* : des hybrides d'AfricaRice et de certaines sociétés privées Indiennes seront aussi introduits et testés
 - ° *Le soja* : Des variétés à maturation précoce récemment développées et disponibles auprès de l'IITA seront aussi sélectionnées et multipliées
 - ° *Les espèces maraîchères*: Des hybrides de choux, de tomate et de piment seront introduits en collaboration avec des compagnies d'envergure internationale telles que East West, Advanta, Technisem, Sakata mais aussi le World Vegetable Center. Ces hybrides seront validés avec l'aide de l'INRAB mais aussi avec la collaboration de compagnies semencières locales pour la commercialisation. De même un renforcement des capacités de l'IIA pour produire des semences de pré-base et base et établir un partenariat public-privé pour renforcer la production de semences est prévu.
 - ° *Le manioc* : De nouvelles variétés de manioc résistantes aux virus, disponibles au Ghana et à l'IITA, seront testées et introduites et rapidement intégrées dans les programmes de multiplication des producteurs
- Un programme de formation ciblant des sélectionneurs jeunes et motivés, travaillant plus particulièrement pour les cultures maraîchères, sera proposé. Douze (12) étudiants en cycle maîtrise et deux (2) étudiants en cycle doctorat bénéficieront d'une bourse. Les sélectionneurs en cycle maîtrise seront formés pour le riz, le niébé, l'arachide, le soja et l'horticulture



Tableau 1 : Liste des variétés enregistrées de la CEDEAO

S. No	Variety name	Base genetics	Outstanding characteristics and potential yield	Year of release
1	Ife Maizehyb-5	TZEEI 29 × TZEEI 21	Extra-early maturing, high grain yield (5-6 t/ha), <i>Striga</i> resistance, drought and low soil nitrogen tolerance	2013
2	Ife Maizehyb-6	TZEE-W Pop STR C5 × TZEEI 6	Extra-early maturing, high grain yield (4.5-5.5 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2013
3	SAMMAZ 41	TZEI 124 × TZEI 25	Early maturing, high grain yield (5-7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, drought and low soil nitrogen tolerance	2014
4	SAMMAZ 42	TZE-Y Pop DT STR × TZEI 13	Early maturing, high grain yield (5-7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, drought and low soil nitrogen tolerance	2014
5	SAMMAZ 46	TZEI 60 × TZEI 86	Early maturity, high grain yield (7.5-9.5 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen.	2016
6	SAMMAZ 47	ENT 3 × TZEI 65	Early maturity, high grain yield (8-10 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2016
Mali				
1	Sanu	TZEI 60 x TZEI 86	Early maturity, high grain yield (5-6 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2012
2	Sahel kaba	TZEE-W Pop DT STR C5 X TZEEI 6	Extra-early maturity, high grain yield (5-6 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought	2014
3	Sosani	TZEE-Y Pop DT STR C5 X TZEEI 58	Early maturity, high grain yield (5-6 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought	2014
4	Dilika	TZEI 24 X TZEI 17	Early maturity, high grain yield (5-7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2014
5	Apraku	TZEI 11 X TZEI 23	Early maturity, high grain yield (7-8 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2014
6	Tamalaka	TZEI 124 X TZEI 25	Early maturity, high grain yield (6-7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought	2014
Ghana				
1	Kunjor-wari	TZE-Y Pop DT STR C4 × TZEI 17	Early maturity, high grain yield (5.5-5.7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2015
2	Suhadoo	TZE-W Pop DT STR C4 × TZEI 7	Early maturity, high grain yield (5.5-5.8 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2015
3	Afriyie	TZEEI 6 × TZEEI 4	Extra-early maturity, high grain yield (5.5-5.7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2015
4	Obotantim	TZEEI 15 × TZEEI 24	Extra-early maturity, high grain yield (5.5-5.8 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2015
5	Nkabom	TZEE-Y Pop STR C5 × TZEEI 82	Extra-early maturity, high grain yield (5.5-5.2 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2015
6	CSIR-Similenu	TZEI 60 × TZEI 86	Early maturity, high grain yield (6-6.5 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2017
7	CSIR-Denbea	TZEI 124 × TZEI 25	Early maturity, high grain yield (6.5-7 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought and low soil nitrogen	2017
8	CSIR-Komnaaya	TZEE-W Pop STR C5 × TZEEI 29	Extra-early maturity, high grain yield (5.5-6 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought	2017
9	CSIR-Wang-Basig	TZEE-W Pop STR C5 × TZEEI 21	Extra-early maturity, high grain yield (5.5-6 t/ha), <i>Striga</i> resistance, tolerance to drought	2017

Renforcement de la capacité de recherche et développement des quatre sociétés semencières (dont Société Jinukumja SARL, AKJ Seeds, The Lama Sarl et SAHGUI et Fils) pour la production de semences hybrides et les tests de validation. Cela permettra de mettre plus rapidement de nouveaux hybrides sur le marché. En outre, la sortie de variétés/hybrides à haut rendement présentant des caractéristiques intéressantes telles que la tolérance à la sécheresse et autres stress biotiques sera effectué.



Systèmes semenciers

Un approvisionnement gratuit en semences de 16 000 tonnes de maïs et de 5 000 tonnes de riz était possible jusqu'en 2016. En 2018, le tonnage réel n'était que de 1790,5 tonnes pour le maïs et de 457 tonnes pour le riz (figure 5). Cette tendance à la baisse comme montrée à la figure 6 est due au désengagement du gouvernement dans l'approvisionnement en semences à partir de 2015. Le gouvernement était jusqu'alors le principal acheteur de semences. Cependant, depuis que le gouvernement s'est retiré du marché des semences, le secteur privé a du mal à combler le gap. La figure 6, qui montre la production totale de semences de riz au Bénin de 2014 à 2018, illustre également le retrait du gouvernement des marchés des semences de riz, donc du désengagement de l'État. La production de semences de base pour le maïs et pour le riz a aussi suivi une tendance similaire, causée par la réduction de la demande du gouvernement et les lenteurs procédurales pour le secteur privé de se renforcer en termes de capacités de production de semences certifiées (figure 7). Pour le cas du soja par contre, la situation est différente du fait du démarrage de plusieurs programmes qui veulent profiter de la forte demande du soja pour l'export (figure 7). Les producteurs de coton se tournent aussi vers la culture du soja, car il y a une forte demande d'huile de soja dans le pays.

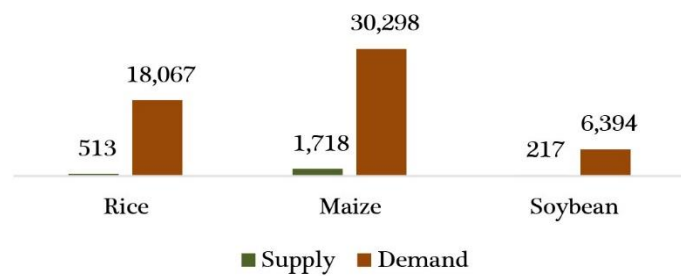


Figure 5 : Écart entre l'offre et la demande de semences (tonnes) - Bénin

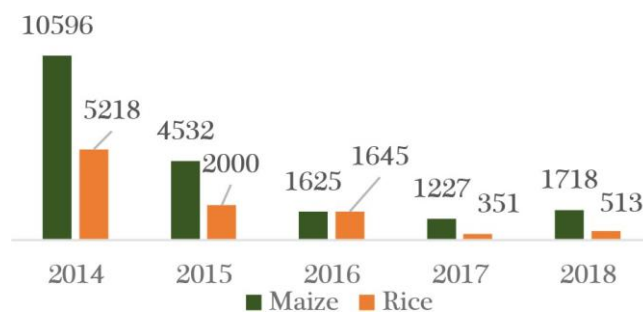


Figure 6 : Production totale de semences de maïs et de riz (tonnes),

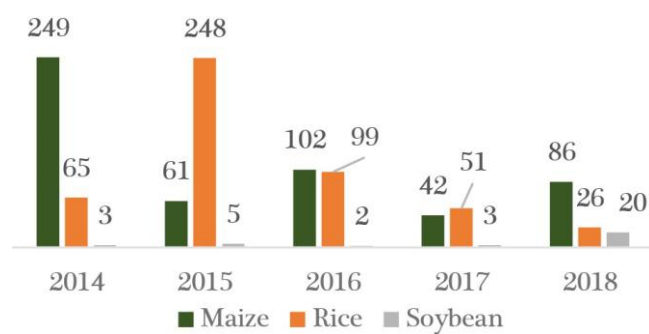


Figure 7 : Production de semences de base de maïs, de riz et de soja (tonnes), 2014-2018 - Bénin



Actuellement, l'INRAB est la principale source de semences de pré-base et de base. La production de semences de base est confiée aux fermes semencières Alafiarou pour le nord, et Ketu dans la région sud. L'infrastructure de l'INRAB pour la production et le conditionnement des semences n'étant pas dans les meilleures conditions.

Cela augmente la difficulté des opérations de traitement et génère un impact négatif sur les coûts, la production et la vente des semences de pré-base. Les organisations non gouvernementales (ONG) et autres organisations privées sont très impliquées dans la production et la fourniture de semences pour diverses espèces. Il y a un grand manque de compagnies semencières privées qui importent et testent des variétés (hybrides et autres) et qui aussi produisent et font dans la distribution. Une des compagnies semencières phare et qui peut être citée à titre d'exemple est Jinukumja SARL ; qui est dans la production et vente de semences de maïs, soja, riz et niébé.

Au cours des dernières années, avec l'entrée en vigueur des réformes sur la politique semencière, un nouveau type de partenariat public-privé a progressivement vu le jour au Bénin, avec la création et l'émergence d'un certain nombre de petites et moyennes entreprises semencières. Ces nouvelles entreprises ont déjà fait preuve de bonnes performances et méritent un soutien technique et financier considérable afin de construire un secteur semencier national compétitif et durable. Depuis 2014, 30 entreprises ont été créées pour faire de la multiplication, la transformation et la commercialisation des semences (12 PME) telles que la Société Jinukumja SARL (45 tonnes), AKJ Seeds (22 tonnes), Sahgui ET Fils (23 tonnes), Monkassado Sarl (25 tonnes), et bien d'autres qui interviennent au niveau du maïs, du riz et du soja. Parmi ces entreprises, celles avec les meilleures marges de progression pourront être ciblées et accompagnées pour accroître leur champ d'actions et leur capacités de production surtout pour le maïs. Douze entreprises ont été également autorisées à produire des semences de base. Treize PME ont été aussi agréées pour la production et la commercialisation de semences de base et certifiées de maïs pour une distribution dans la majeure partie du pays. La production totale de 2014-2018 fut de 1 280 MT, ce qui représente environ 25 % de l'objectif de production fixé par le gouvernement.





Tableau 2 : Liste des PME semencières produisant des semences de maïs au Bénin, 2014-2018

N°	Company	Location	Owner	Contacts (+229)	Seed Supplied (tons)				
					2014	2015	2016	2017	2018
1	AKJ Semence	Banikoara-Alibori	AGBAN-KESSE Josué	64 20 45 15 / 96 15 96 03	50	13	16	6	35
2	Société SAHGUI et Fils	Tanguiéta-Atacora	SAHGUI Paul	97 24 04 02	24	20	10	11	20
3	LA LAMA Sarl	Toffo- Atlantique	AYLARA Louise	97 17 67 35	0	0	4	3	3
4	BORGALI Sarl	N'Dali-Borgou	GORADO BIO Amadou	94 71 02 05 / 97 32 07 00	106	65	39	63	75
5	GIE-ALAFIAROU	Parakou- Borgou	HOUESSOUEGBO Antoine	97 72 07 85	43	61	34	38	41
6	SIMAGRO	Savalou- Collines	MILOHIN Simon	97 85 20 71	28	3	9	6	8
7	JINUKUNJA Sarl	Dassa-Zoumè- Collines	DOSSOUHOUI C. Gaston	65 49 57 57	4	0	1	1	3
8	AGBLEGNON Sarl	Klouékanmè- Couffo	SATCHI GBONDJE A. Pierre	97 33 38 82/ 65 36 19 99	27	11	10	7	21
9	DALLAS CITY Sarl	Djougou- Donga	EDJADESSIBA Pauline	97 87 39 71	43	2	14	33	38
10	OGOUTOYOSSI et Fils	Ifangni- Plateau	OGOUTOYOSSI Firmin	97 08 74 07/ 64 25 45 89	10	8	3	0	0
11	GAT	Kétou-Plateau	AHOLOU Gbèwa	96 34 88 57	2	3	6	1	1
12	Ferme AMOUSSA et Fils	Kétou-Plateau	AMOUSSA Sadicou Séidou	97 71 16 03	12	8	18	31	25
13	TOUGAN et Fils	Djidja-Zou	TOUGAN Félix	95 77 22 19	25	32	16	20	10

Il existe également 10 PME semencières autorisées à produire des semences de base et certifiées de riz pour tout le pays. La production totale de semences de riz au cours de la période 2014-2018 fut de 1 240 tonnes, ce qui représente 50 % de l'objectif fixé par le gouvernement.



Tableau 3 : Liste des PME de semences de riz enregistrées au Bénin

N°	Company Name	Location	Owner	Contacts (+229)	Seed Production				
					2014	2015	2016	2017	2018
1	MONKASSADO Sarl	Malanville-Alibori	BOSSOU Arouna	97 29 58 64 / 64 63 86 52	117	114	31	42	20
2	OROUSANGUI & Fils	Banikora- Alibori	OROU SANGUI Méré		2	1	0	1	0
3	YENI BANSEM Sarl	Matéri- Atacora	GNARIGO Catherine	96 88 43 03 / 95 35 74 95	0	0	11	5	11
4	DJROWANOU	Zè- Atlantique	MEDJAGBONON Pauline	66582840	2	5	1	1	0
5	Entreprise Semencière du Centre Sarl	Savalou- Collines	DAMASSOH Firmin	97 55 28 90 / 94 03 91 96	13	0	3	0	8
6	AWEDE et Fils	Houéyogbé-Mono	AWEDE Euloge	95 82 62 90	0	2	0	2	0
7	BOGNON et Fils	Aguégués- Ouémé	BOGNON Barthélémy	97 22 22 38 / 94 99 22 68	17	0	4	3	3
8	SERIB Sarl	Adja-Ouèrè- Plateau	GODONOU Barthélémy	96 55 89 05	370	0	141	7	15
9	AGUENNENGOUE et Fils	Covè-Zou	AGUENNENGO UE Victor	95 84 15 81	140	83	30	6	10
10	AGBLEGNON Sarl	Klouékanmè- Collines	SATCHI GBONDJE Pierre	97333882	6	6	2	2	3

Tableau 4 : Les négociants en produits agricoles opérant au Bénin

N°	Region	Number of Shops	Company Name
1	Alibori	3	AKJ Semence
			MONKASSADO
			Bénin Semence
2	Atacora	2	Société SAHGUI et Fils
			Yeni Bansem Sarl
3	Atlantique	3	LA LAMA Sarl
			DJROWANOU
			Bénin Semence
			JINUKUNJA Sarl
4	Borgou	4	BORGALI Sarl
			GIE-ALAFIAROU
			Bénin Semence
			DEDRAS ONG
5	Collines	4	Société Semencière du Centre
			JINUKUNJA Sarl
			UNIRIZ
6	Couffo	1	APrSeV
			AGBLEGNON Sarl
7	Donga	2	DALLAS CITY Sarl
			S & K
8	Mono	3	2 Pains 5 Poissons
			Espace Vert
			HESSOU & Fils
9	Ouémé	2	BOGNON & Fils
			SONGHAI
10	Littoral	3	Accueil Paysan
			Bénin Semence
			EREVAN
11	Plateau	3	OGOUTOYOSSI & Fils
			GAT
			Ferme AMOUSSA & Fils
			SERIB Sarl
12	Zou	2	TOUGAN & Fils
			AGUENNEGOUE & Fils



Il n'existe qu'une seule usine moderne de traitement des semences au Bénin, exploitée par la société JINUKUNJA Seed Company, basée dans la commune de Dassa-Zoumè. L'entreprise produit maintenant des semences de maïs, de riz, de soja, de niébé et d'arachide et les vend en sacs de 5, 10 et 20 kg.

Actuellement, seuls 32 distributeurs d'intrants agricoles sont actifs dans différentes régions du pays, et principalement pour les semences maraîchères, ce qui est insuffisant pour combler les gaps au niveau de la distribution semencière. L'Association nationale des semenciers du Bénin (ANASEM) compte 50 membres et vend des semences par l'intermédiaire de distributeurs d'intrants agricoles. Le manque d'infrastructures pour le stockage des semences à l'ANASEM est un problème majeur qui entrave la bonne distribution des semences aux producteurs.

Les entreprises agréées pour la production des semences certifiées sont approvisionnées soit directement dans les fermes semencières de l'Etat, ou auprès des entreprises productrices de semences de base de leur région. Actuellement, l'approvisionnement se fait par achat direct en espèces. Il n'existe pas encore de stratégie d'approvisionnement basée sur les contrats de service.

Interventions proposées

- Fournir des subventions pour le démarrage de cinq sociétés semencières privées (Société Jinukumja SARL, AKJ Seeds, Monkassado Sarl et SAHGUI et Fils) pour :
 - ° Augmenter la capacité de production de semences de qualité : viser à augmenter la production de semences de qualité des variétés/hybrides existantes et des nouvelles variétés introduites de 35 %
 - ° Production de semences hybrides et renforcement des capacités
 - ° Élargissement du réseau de distribution des semences : meilleure accessibilité des producteurs
 - ° Améliorer les compétences en matière de gestion et d'administration des entreprises de 88 personnes grâce à des cours de formation professionnelle sur une période de 5 ans
- Renforcer la capacité de l'INRAB et des entreprises privées en matière de production/traitement de semences de première génération par le développement des infrastructures
- Créer des partenariats public-privé (PPP) entre l'INRAB et des entités privées afin d'établir une base solide pour la production durable de semences de pré-base et base



pour les cultures principales

- Renforcer le personnel de vulgarisation agricole dans les entreprises privées pour mieux former et informer les producteurs sur les nouvelles variétés mais aussi les meilleures pratiques agronomiques
- Renforcer les infrastructures de traitement des semences : installation d'une capacité supplémentaire de 2 tonnes par jour pour le secteur privé
- Renforcement des distributeurs d'intrants agricoles
 - ° Fournir des subventions à 650 distributeurs d'intrants agricoles au Bénin pour ouvrir de nouveaux points de vente, rénover des magasins, se procurer du stock et construire des unités de stockage
 - ° Renforcement des capacités sur des aspects tels que le stockage, le contrôle qualité, les normes de sécurité de même que la gestion des entreprises, et ceci grâce à des cours en comptabilité, gestion comptable, gestion des stocks, normes de qualité, service clientèle et la conformité. L'ensemble des 650 négociants en produits agricoles seront formés à ces modules sur une période de cinq ans
 - ° Renforcement des réseaux de distributeurs d'intrants agricoles
- Vulgarisation
 - ° Permettre une plus large adoption des variétés améliorées grâce à des subventions aux ONG pour des parcelles de démonstrations, la distribution de petits sachets de semences, etc.
 - ° Promotion et introduction d'infrastructures basées sur les TIC par le biais de divers acteurs afin d'accélérer l'adoption de semences de qualité
 - ° Des formations professionnelles seront dispensées à plus de 100 conseillers ruraux basés dans les villages sur une période de cinq ans. Des formations seront dispensées sur les aspects liés aux parcelles de démonstrations agricoles, à la formation des producteurs par le déploiement d'outils TIC
- Politique semencière et plaidoyer
 - ° Poursuivre le dialogue avec les acteurs du secteur public pour les sensibiliser quant à la mise en œuvre des lois nationales sur les semences et aux méthodes de sensibilisation des acteurs, les normes et réglementations semencières, veille et lutte contre les contre-façons de semences et l'harmonisation de la politique régionale
 - ° Des formations professionnelles seront dispensées à plus de 80 inspecteurs agricoles sur des aspects tels que l'évaluation de la qualité des semences et de la certification.



Aider pour une augmentation de la production de semences

de qualité pour les cultures principales afin d'atteindre 4 439 tonnes de qualité sur une superficie de 13 % (Figure 8) sur cinq ans et 16 587 tonnes couvrant une superficie de 37 % sur dix ans.

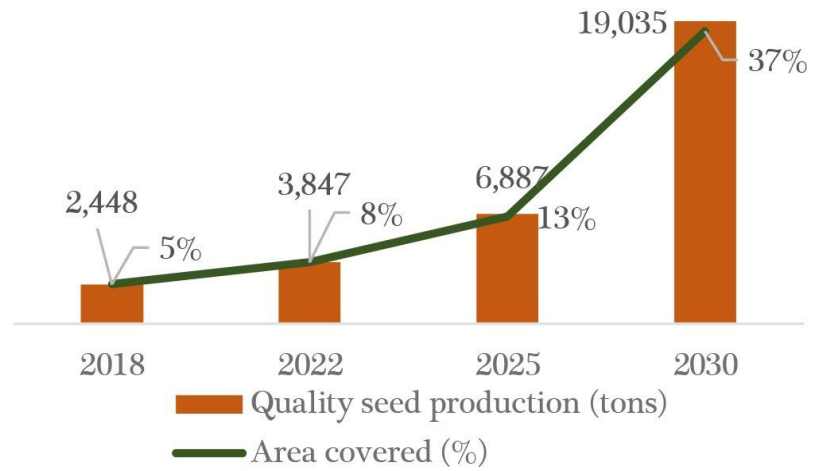


Figure 8 : Quantité de semences projetée (en tonnes) - Bénin



Budget

Tableau 5 : Budget du Bénin

Composantes	Montant (millions USD)					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Composante 1 : Selection et Amélioration Varietale						
Essais variétaux NARS	0,20	0,20	0,13	0,00	0,00	0,53
Production de semences de première génération	0,06	0,05	0,03	0,00	0,00	0,14
Bourses de maîtrise	0,11	0,18	0,14	0,00	0,00	0,42
Bourses de doctorat	0,15	0,15	0,00	0,00	0,00	0,30
Composante 2 : Développement des Entreprises Semencières						
Subventions pour les start-ups semencières	0,23	0,23	0,15	0,15	0,00	0,75
Soutien à la multiplication des cultures végétatives	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,20
Formation sur la production de semences hybrides	0,13	0,25	0,13	0,00	0,00	0,58
Formations professionnelles	0,08	0,05	0,05	0,00	0,00	0,17
Composante 3 : Distributeurs d’Intrants Agricoles						
Subventions aux distributeurs d’intrants agricoles	0,23	0,45	0,30	0,00	0,00	0,98
Développement des capacités (tenue de livres, vulgarisation, gestion des stocks, etc.)	0,01	0,03	0,01	0,00	0,00	0,05
Composante 4 : Vulgarisation						
Subventions aux ONG pour des démos, des petits sachets de semences, etc.	0,42	0,35	0,00	0,00	0,00	0,77
TIC, infrastructure et soutien à la formation	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15
Formations professionnelles	0,03	0,02	0,02	0,00	0,00	0,06
Composante 5 : Politique semencière et plaidoyer						
Politique semencière et plaidoyer (réunions des bénéficiaires et des parties prenantes)	0,05	0,08	0,00	0,00	0,00	0,13
Formations professionnelles	0,03	0,02	0,02	0,00	0,00	0,06
Total	1,97	2,15	1,05	0,15	0,00	5,32